

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 12

Artikel: Mesdames
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

veille. A six heures, la livrée et les fourgons de ces fournisseurs viennent prendre possession de la salle à manger. La maîtresse de la maison ne fournit que la table et conserve dans sa poche la clef de toutes ses armoires. Le repas est servi par les envoyés du restaurateur qui sont en habit noir et en cravate blanche. Un quart d'heure après le dessert, ces envoyés enlèvent la vaisselle, le linge et balayent la salle à manger. Il n'y a point trace de dérangement dans l'appartement.

On mange partout la même chose, tous les plats étant toujours apportés des mêmes usines culinaires. Celles-ci ont même étendu leur cercle d'affaires à la province. Evidemment, la cuisine ainsi faite ne relève plus de l'art; ce n'est plus qu'un trafic qui finira par entraîner la disparition des cuisiniers habiles.

Mesdames.

Si vous avez lu nos divers journaux, depuis quelques semaines, vous aurez sans doute remarqué que partout on récrimine au sujet des inconvenients que vos coiffures, plus ou moins monumentales, offrent au théâtre. Nous ne voulons pas y revenir, mais à ce propos, nous demandons si vous connaissez l'origine de tant d'excentricité, dans cette partie de votre toilette. Il est fort probable que non.

Eh bien, nous allons vous le dire.

En 1748, un rhinocéros de Sumatra arrive à Paris, et soudain les femmes le font passer de son état sur leurs têtes.

Après les chapeaux rhinocéros, les chapeaux Ramponneau, bientôt remplacés par les chapeaux à la Wauxhall du faubourg St-Germain, qui rappellent la vogue obtenue par cet établissement, ouvert en février 1770; puis viennent les coiffures à la Dauphine, à la Montauchel, à la quésaco, à l'urgence, au cabriolet. Puis les panaches mis à la mode par la gracieuse et infatigable Marie-Antoinette.

A cette époque, les dames françaises étaient si empanachées qu'elles ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer, et on les voyait souvent pencher la tête à la portière. D'autres prenaient bravement le parti de s'agenouiller pour ménager le ridicule édifice qui les surmontait.

C'est encore à cette époque que parurent les coiffures qui représentaient des jardins anglais, des montagnes et des forêts.

De 1774 à 1779, on cite parmi les modes les plus ridicules les chapeaux :

Demi-hérisson, à l'étrange, à la Zinzarra, à l'économie du siècle, à la pierrot, les parterres galants, les calèches retroussées, les Thérèses à la Vénus pélerine, les bonnets anonymes, les baigneuses à la frivolité, au berceau d'amour, au mirliton, à la Belle-Poule, au compte-rendu, aux relevailles de la reine, à la brouette du vinaigrier, au globe de Paphos, et enfin les chapeaux à la Caisse d'Escompte, qui parurent en 1784, au moment où cette caisse suspendit ses paiements. Naturellement, ces derniers n'avaient pas de fond.

Sous Charles X on avait les turbans à la sultane et les bibis microscopiques. Ces derniers reparurent même plus tard.

Sous l'Empire, ce que l'on appelait un chapeau était un petit meuble encadrant tout le visage et couvrant la tête, enveloppant même la nuque dans un arrangement savant qu'on appela bavot, avec de beaux rubans formant un gros nœud sous le menton. Ce petit échafaudage pouvait valoir de 30 à 40 francs.

Onna veindzance.

On ne dévesavé pas onco dé teri avau lé vilhès caserné po lé z'aguelhi áo coutset dé la Ponthaise io san ora. L'étai dão bon temps io

on arrosavé son rata à la Tornaletta áo tsi lo père Bize.

On tsautemps, dein n'a compagni, coumeindaiè pè on capiteno daò Vully, sè trovavé po passà l'écoula on bordzai dè Fraidévela, Guste à la Madelon, qu'est z'aozu moo dù cein. Stu Guste, qu'étai prao galé luron, quand bin n'avai lo thoraxe què pè lè pi qu'iran asse pliatis què dài fonct, sè rappelavé cein que son père l'ai avai de devant dé parti : « Acuta, mon vallet, ne tè pressé jamé quand te saret lè; mè su tegnai ein derrai pertot et mein su adi bin trovà. »

Ein bon valet, Guste fasai cein que pouavé po ne pas désobéi à n'on vilho chasseu à tsévau.

Assebin, lo matin, l'ai arai zu lo fù à sa palliesse, que n'arai pas châotâ frou dão lhi dévan que lo caporat ne l'aussé sécano dou aô trai iadzo. Tâtsivé adi dè sè teri lè patté d'âi z'appet, po cein que náo iadzo su dix sè presentavé coffo du lo pompon ai solá.

Quand l'oessai lo « gard'à vous » reinfattavé à la couâite sa pipa dein son schako, sein pire la détiendré, mimameint qu'on dzo que parardavont ein vela, sa tignasse à risquâ dè preindré fù. Se montavé la garda, s'esquivavé po baire quartetta, pu s'eindroumessai à n'on carro et ronceliavé quemin on toupin. Enfin quiet, lè fasai toté et iena per dessu. Assebin ne faut pas itré ébahí se lo capiteno et li étan quemin biau-fe et balla-mère : ne pouaván ni sè vaire, ni sè cheintré. Dù la première se-nanna, lo capiteno l'avai einvoyé lodzi aô violon, que cein coumeincivé à l'embêtâ.

Vers lè derrai dzo, l'a été ben'aise quand san parti onna vêprâ, po férè la petita dierra et cantounâ dão côté dè Montprevayre. Sè rédzoessai tant dè tsandzi dè cutse que l'arai mi amâ dremi à croupeton áo maittein d'na froumelhore què dè rétornâ su lè lan.

Quand l'an zu prao ferralhi quantia Corçalla, l'allan cutsi la mima né à Penay, dein lé grandzè. Coumein, n'avan pas mau vouedi dé demi-po, ressivan ti on bet dé tronc, quand, vers la miné, lo capiteno que fasai 'na rionda devant d'allâ sè réduire, réchâi dai z'oodré dû Lozena, po reintrâ subitamein ein caserne. Fâ souna la générala et quart d'haôre aprî, avoué on falot que lo syndique Gavelhiet l'ai avai prâtâ, tracivé devan sé z'hommé dein lo aô dô Dzorat.

Vo zé de que l'étai Vulliérâ, et vo sédé que pè Cudresin n'an min dé bou daò Dzorat. Noutron capiteno n'ein avai jamé oïu parlâ. Adon, martivé le premi, drâi devant li, sein s'apéchâide que s'infonçavé adi plie prévon dein lo labyrinth. On ne l'ai vayai gotta et son falo ne fasai qué dé l'embornâ.

Yon que rizai dézo capa, l'étai Guste, li qu'avai passâ d'ai z'hiver, perquie, à dépondre dai sapallé et traire d'ai troncs. Mâ lo sorcier ne pipavé pas lo mot.

Ao bet d'n'haôra lo capiteno, tot essoelliâ, s'arrête on momeint po dévezâ avoué on sergent et reimmodé dé plie ballâ. Demi'haôra aprî sè r'arrêté franc, po sè concertâ avoué sè lieutenein : « Mè pourro z'amis, que lâo dit ein sè gratteint lorolhie, ne sein einreimblliâ ein premire. S'agit dê trovâ dé suite cauquon por no salhi d'ice; sein quiet ne répondou dé rein. »

Lou sergent-majo que lè z'atiutavé s'aprousté ein laô desein tot à la bouna :

— Ne l'ai a qu'on Dzoratâ que pouessé no remettre su lo bon tsemín.

— T'as résom. Et bin, fâ vito salhi devant lou front, ti lè Dzoratâ dè la compagni.

Ne sè trovavé qué Guste à la Madelon, que s'aminè ein rizoteint devant lou capiteno que l'ai fâ, ein sè traisein lè pa de sa barba :

— Se te no sauvé d'iquie, l'ai ara onna bouna botolhie ein rarouvein et t'aodí rétovâ ton lhi sta né.

— L'ai a prau grandteims que vo mé tenidè à la salla dé police et aô cachot; ora lé à mon tor à vo teni dein lè bou daò Dzora! Atteindè-pi.

Et m'einlévine se n'an pas dû passâ per io Guste à la Madelon l'a volhui; et nè qué vers lè midzo que san r'arrouvâ à Lozena, ti vroueinnâ et lè boué vouaisu. O. C.

Pique-nique.

En tout temps, mais surtout pendant la belle saison, Dinard possède une colonie anglaise assez importante, colonie composée de familles aisées qui s'installent sur la jolie plage bretonne pour prendre des bains et pour contempler la mer. Outre les étrangers, de nombreux Français viennent s'y fixer; Anglais et Français se lient, se réunissent pour se distraire en commun et, reconnaissants, les Anglais sont des maîtres dans l'art de se créer des distractions.

Cette année, les familles de Dufreville, Laribois, de Peyrol s'étaient rencontrées avec lord Vyton et ses nombreux enfants, les familles Brakson, Maxford. Dans cette société choisie, quelques célibataires étaient admis: un jeune poète déjà renommé, qui venait tous les ans passer la saison à St-Enogat, et quelques officiers de la garnison voisine.

Chaque jour, c'étaient des distractions nouvelles: parties de pêche, de lawn-tennis, promenades en mer, excursions dans les environs; lorsque le temps ne permettait pas de sortir, thé et jeux divers, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

Pour varier, Pétrus, le poète, avait proposé un déjeuner en pique-nique à la campagne, au bord de la mer, proposition qui avait été adoptée à l'unanimité. Chacun devait apporter son plat, garder le plus grand secret sur sa nature, la surprise devant être le principal attrait de ce repas champêtre.

Chaque maîtresse de maison s'était ingénierie pour trouver un mets sortant de l'ordinaire; les cuisinières s'étaient surpassées: le pique-nique promettait des surprises culinaires délicieuses.

La veille, le poète se rendit chez la comtesse de Dufreville.

— Je viens prendre congé de vous, lui dit-il, et vous prévenir qu'à mon grand regret je ne pourrai pas assister au pique-nique. Je suis obligé de partir ce soir.

— Comme c'est regrettable ! s'écria la comtesse.

— De graves intérêts me forcent à retourner à Paris.

— Vous ne serez pas des nôtres, vous qui avez eu l'idée du pique-nique ?

— J'en suis désolé.

— Nous comptons sur un poème culinaire.

— Je fournirai mon plat, néanmoins, dit le poète en souriant. Je suis sûr que vous réserverez à toute la société une surprise du meilleur goût. A quel mets vous êtes-vous arrêtée ?

— Oh ! je ne dois pas le dire.

— Puisque je pars.

— C'est vrai; vous me garderez le secret ?

— Je le jure.

— J'ai un superbe faisan que mon mari m'a envoyé.

— Un faisan ! s'écria le poète; ne faites pas cela.

— Pourquoi ?

— Je viens de rendre visite à madame Laribois; c'est son plat.

— Ce n'est pas possible !

— Hélas ! si.

— Quelle fâcheuse coïncidence.

— Vous devriez changer de mets, reprit Pétrus; deux faisans, ce serait trop; cela ne serait plus original.

— Sans doute; que faire ?

— Voulez-vous me permettre de vous donner un conseil ?

— Avec plaisir.

— Substituez au faisan un cochon de lait.

— C'est une idée !

— Personne n'y pensera.

— C'est probable.

— Et votre plat aura le mérite de ne pas être banal.

— Vous me sauvez ! s'écria la comtesse; il n'y a que les poètes pour avoir de l'imagination.

— Vous me flattez, répondit modestement Pétrus.

— Je vous remercie mille fois.

— Vous êtes mille fois trop bonne, cela n'en vaut